

Auch, le 22 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Depuis quelques années, nous avons mis en place **une journée de « tenue professionnelle »** pour tous les élèves de la section tertiaire du Lycée professionnel PARDAILHAN. Cette année encore, nous avons décidé de renouveler cette journée **le MARDI** en débutant le mardi 4 octobre 2016.

L'objectif est d'habituer les élèves à se vêtir de manière professionnelle en vue des stages à venir, des participations à divers événements et de leur future insertion dans la vie active.

Nous vous communiquons ci-joint une note récapitulant les modalités de cette journée.

Nous sommes conscients que cette journée peut occasionner des frais aussi nous vous rappelons que la région attribue une **BOURSE DE PREMIER EQUIPEMENT** à tous les lycéens professionnels à leur entrée dans la formation (en seconde professionnelle ou première année pour les CAP plus quelques autres cas de procédure dérogatoire).

L'année dernière, **cette bourse était de 80€** pour toutes les spécialités du tertiaire.

Pour y avoir droit, il faut se rendre sur le site de la carte jeune muni du numéro de la carte et du mot de passe ainsi que d'un RIB puis faire une demande de BRPE. Une fois la demande faite, l'établissement validera la formation et un virement sera effectué sur le compte.

Le site est le suivant : http://www.regionlrmp.fr/cjimp/jeune_perso.php

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Proviseur adjoint du Lycée Professionnel,
Mr XERRI



Je soussigné(e) _____, responsable ou tuteur/tutrice légal(e)

de _____ élève en _____

déclare avoir pris connaissance de la note sur la tenue professionnelle.

Date : _____

Signature du ou des responsable(s) légal(aux)

Signature de l'élève